



<p><b>COMMUNE DE GENNES</b></p> <p><i>Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12</i></p> <p><i>Date de convocation : 09/09/2023</i></p> <p><i>Date d'affichage : 11/09/2023</i></p>	<h2>DELIBERATION</h2> <p><b>Le quatorze septembre deux mille vingt-trois à vingt heures</b>, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p><b>Membres présents :</b> Dominique HENRY, Céline HIRCHI, Isabelle HOCQUEMILLER, Jean-Michel LHOMMEE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ</p> <p><b>Membres excusés :</b> Michel JANNIN, procuration à Dominique HENRY Ludovic JEUNOT, procuration à Isabelle HOCQUEMILLER Philippe GENILLOUX,</p> <p><b>Membres absents :</b> Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Dominique HENRY</p>
--	--

➤ **230908 : Eglise, étude de sécurité**

L'église communale est l'objet de problèmes apparents sur plusieurs points structurels : un fléchissement des deux grands linteaux en pierre de chaque côté de la nef et de celui au-dessus de l'entrée, ainsi qu'une détérioration de corniche en extérieur

Une étude-diagnostic, avec au besoin des solutions de reprise de structure, semble donc nécessaire.

L'estimation du coût d'une telle étude est de 4560 € TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'engager une telle étude, et charge le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux de conclure un contrat en ce sens auprès d'un bureau d'études spécialisé, après sollicitation des éventuelles subventions applicables à ce type d'opération.

Le maire  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture